
Programme de Formation

Droit social et Gestion RH dans le BTP – Niveau initial ou perfectionnement

Organisation

Durée : 56 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à un public varié, notamment :

- **Toute personne en charge de la gestion du personnel dans le BTP** : Quelles que soient ses fonctions, cette formation lui apportera des outils pratiques et des connaissances essentielles.

Ce programme est conçu pour répondre aux besoins de ceux qui souhaitent optimiser leur gestion RH dans le secteur du BTP.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les spécificités du contrat de travail dans le secteur du BTP.
- Élaborer et sécuriser les principaux documents liés à l'embauche (contrat, fiche de poste, dossier salarié).
- Appliquer les règles spécifiques du BTP issues de la convention collective.
- Réaliser les formalités administratives liées à l'emploi de salariés français et étrangers.
- Assurer le suivi administratif du personnel.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels et au respect des obligations en matière de santé et sécurité.
- Gérer les situations disciplinaires courantes dans le respect du cadre légal.



Description

La formation **Droit social et Gestion RH dans le BTP** est conçue pour fournir aux participants les bases essentielles du droit du travail ainsi que des compétences en gestion des ressources humaines spécifiquement adaptées au secteur du BTP. Sur une durée de **7 jours**, cette formation immersive permettra aux stagiaires d'apprendre à gérer de manière autonome les principales tâches administratives liées au personnel.

Le programme de formation est structuré en plusieurs modules.

Module 1 – Le contrat de travail dans le BTP (Jour 1)

Objectifs : Comprendre les spécificités du contrat de travail dans le secteur du BTP et sécuriser les principales étapes de l'embauche.

Contenu :

- Définition et éléments constitutifs du contrat de travail.
- Les différents contrats de travail.



- Les clauses essentielles du contrat de travail.
- Les particularités du contrat de travail dans le BTP.
- Les classifications professionnelles

Module 2 – Droit social spécifique au BTP (Jour 2)

Objectifs : Identifier les règles spécifiques applicables aux entreprises du BTP et sécuriser la gestion administrative des salariés.

Contenu :

- La convention collective du BTP.
- Les congés intempéries.
- L'emploi de salariés étrangers dans le BTP.
- Analyse de situations concrètes liées à l'emploi de salariés étrangers sur chantier.

Module 3 – Gestion de la relation de travail au quotidien dans le BTP (Jours 3 et 4 – 2 jours)

Objectifs : Connaître les droits et obligations de l'employeur et du salarié dans la gestion quotidienne de la relation de travail et sécuriser les pratiques RH de l'entreprise.

Contenu :

- Les outils et moyens mis à disposition des salariés (téléphone, véhicule, matériel informatique et tenue)
- Le temps de travail dans le BTP (temps de travail, absence, temps partiel,...)
- Les obligations administratives de l'employeur

Module 4 – Santé, sécurité au travail et dialogue social (Jour 5)

Objectifs : Comprendre les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité et connaître les principaux acteurs de la prévention.

Contenu :

- Santé et sécurité au travail dans le BTP
- Les acteurs de la prévention
- Le CSE : notions essentielles

Module 5 – Gestion des conflits et discipline (Jour 6)

Analyse de situations disciplinaires et rédaction des documents associés à partir de cas concrets du secteur du BTP.

Module 6 – Atelier de synthèse et cas pratiques BTP (Jour 7)

Objectifs :

Mobiliser l'ensemble des acquis de la formation sur des situations RH rencontrées dans les entreprises du BTP.

Contenu :

- Cas pratiques portant sur :
L'embauche d'un salarié ;
La rédaction d'un contrat de travail et d'une fiche de poste ;
Les formalités administratives obligatoires ;
La gestion des absences et congés ;
La gestion d'un salarié étranger ;
Une problématique de santé et sécurité sur chantier ;
Le traitement d'une situation disciplinaire simple.

Cette formation est aussi une opportunité d'évaluer ses compétences via des QCM, exercices pratiques et une étude de cas finale où les participants devront démontrer leur compréhension des enjeux RH dans le BTP.



Prérequis

Les pré-requis pour suivre cette formation incluent :

- **Maîtrise des bases de la bureautique** : Les participants doivent être à l'aise avec les outils informatiques et les logiciels de bureautique pour faciliter leur apprentissage.
- **Aucune formation préalable en droit social ou en RH n'est exigée** : Cette formation est ouverte à tous ceux qui désirent se former sans avoir de connaissances préalables dans ces domaines.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants partent sur une base commune, facilitant ainsi l'apprentissage collectif.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en **présentiel**, favorisant l'interaction directe entre le formateur et les stagiaires. Les méthodes pédagogiques employées incluent :

- **Pédagogie active** : Les participants sont encouragés à s'impliquer activement lors des sessions.
- **Analyse de cas concrets** : Chaque module est accompagné d'études de cas spécifiques au secteur du BTP, permettant aux stagiaires d'appliquer les concepts théoriques à des situations réelles.
- **Travail personnalisé en entreprise** : Chaque participant pourra adapter les connaissances acquises à son environnement professionnel.

Cette approche multimodale assure une compréhension approfondie et une meilleure rétention des connaissances.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires incluent :

- **Supports de cours** : Des documents complets et illustrés qui accompagnent chaque module, permettant une révision aisée des notions abordées.
- **Outils numériques** : Accès à des plateformes en ligne pour le suivi des apprentissages et l'échange d'informations entre stagiaires et formateurs.
- **Matériel de présentation** : Utilisation de présentations interactives et de vidéos pour enrichir l'expérience d'apprentissage.

Ces supports visent à faciliter l'apprentissage et à rendre les sessions plus engageantes.



Modalités d'évaluation et de suivi

La formation comporte plusieurs modalités d'évaluation pour garantir l'acquisition des compétences :

- **Évaluation formative** : Des QCM intermédiaires et des exercices pratiques seront réalisés au fur et à mesure de la formation.
- **Études de cas corrigées en séance** : Les participants travailleront sur des études de cas qui seront discutées et corrigées ensemble.
- **Évaluation finale** : Une étude de cas écrite ou une mise en situation sur le cas fil rouge sera effectuée, suivie d'une auto-évaluation des compétences.

À l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de fin de formation, validant leurs compétences acquises.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission à cette formation stipulent que les candidats doivent :

- Soumettre une demande d'inscription via le contact indiqué.
- Attendre une confirmation d'admission sous **7 jours**, sous réserve de l'acceptation du financement.

BATYS COMPÉTENCES OCCITANIE – 61 RUE JACQUES FOURROUX, 34070 MONTPELLIER – 09 72 39 40 80 –

contact@occitanie.batyscompetences.fr – www.occitanie.batyscompetences.fr

SIRET : 398 699 124 00051 – RCS – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 91340278234 auprès du préfet de la région Occitanie



Il est conseillé de vérifier les conditions spécifiques au financement avant de s'inscrire.